



**RETRAITÉS
Métropole Lilloise**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pleines pages sur l'UTR



**Journal de l'Union Territoriale des Retraités Cfdt
de la Métropole lilloise n°34 avril 2026**
Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille
ISSN 2606-9628 tel 0320883620
metropolelilloise@retraites.cfdt.fr



DEMOCRATIE, STOP ou... ENCORE ?

Il était déjà question de démocratie dans l'éditorial de janvier, en particulier pour les élections municipales dont les résultats seront connus au moment où vous aurez ce journal entre les mains. De démocratie il sera aussi question pour notre Cfdt dont elle est une des 5 valeurs. Celle-ci sera mise en œuvre à l'occasion de son congrès qui aura lieu du 22 au 26 juin à Bordeaux. Pas simple de la faire vivre lorsqu'il s'agit d'envoyer des délégués issus de plus de 1100 syndicats en tentant de susciter des débats à l'intérieur de chacun de ces syndicats. Nous aurons essayé¹ afin de proposer des amendements aux projets de résolution ! Mais la démocratie, ce sont aussi les rencontres multiples qui ont marqué le mandat depuis juin 2022, date du dernier congrès Cfdt, avec les rendez-vous des syndicats, les déplacements des responsables dans les territoires, la consultation sur l'évolution de la charte de la cotisation ... !

La démocratie ne serait rien sans l'existence d'une information fiable et d'un accès facile à cette information fiable. Tout cela existe et c'est le fait des extrêmes que de vouloir faire croire que tous, médias et scientifiques, seraient nécessairement des *vendus*. **Bien sûr il y a des scientifiques qui dérapent, en ne respectant pas la démarche scientifique qui devrait être la leur. Bien sûr il y a des journalistes incompetents ou soumis à leur orientation « politique » ou celle de leur patron. Mais il y en a aussi de nombreux, scientifiques ou journalistes, pour effectuer honnêtement leur travail et fournir au public, aux citoyens, les outils leur permettant de se faire une opinion éclairée. Ce fut, par exemple, le cas lors des conventions citoyennes sur le climat ou sur la fin de vie, avec des citoyens tirés au sort et capables grâce aux éclairages scientifiques de dépasser leurs convictions de départ.** Alors sachons faire le tri dans la masse d'informations à notre disposition pour dépasser nos préjugés, nos idées reçues. Et c'est particulièrement vrai pour nous, les *anciens*, qui avons, à « penser contre soi » pour comprendre un monde en mouvement par exemple sur les questions de genre, d'égalité homme-femme, d'environnement² et résister aux sirènes d'une extrême droite surfant sur l'idée fantasmée du « bon vieux temps ».

Je terminerai en saluant le travail de la confédération, relayé dans ses structures, pour lutter contre les idées d'extrême droite en travaillant sur cette notion de démocratie³ ainsi que par celui des journalistes Cfdt qui ont édité un excellent guide⁴ sur le sujet.

Jacques Devoddère

¹ Voir l'article concernant ce sujet page 10.

² Voir l'article concernant les déplacements doux page 3

³ <https://www.cfdt.fr/> et mot clef « extrême droite »

⁴ https://www.megazap.fr/Face-a-l-extreme-droite-plus-que-jamais-journalistes--un-livret-de-ressources-et-conseils-pour-aider-la-profession-a_a15463.html

SOMMAIRE

- p.2 : témoignage ADAV**
- p.3 : mobilités dans la MEL**
- p.4, 5 : vie syndicale**
- p. 6 : nouveaux adhérents**
- p. 7 : protection sociale**
- p. 8 : formation syndicale**
- p. 9 : congrès URI Cfdt**
- p. 10 : congrès Cfdt**
- p. 11 : pensions, ASPA, ULR Roubaix**
- p. 12 : agenda**

Mon nom est François Loiseau (mais sans rapport avec le présent texte) j'ai fait toute ma carrière professionnelle dans les collectivités locales et leurs établissements publics.

Comme certainement pas mal d'entre vous, j'avais une bicyclette y compris à l'âge adulte, mais il était alors tellement aisé dans les années 80 de tout faire en voiture, disposant par ailleurs de véhicules de fonction et d'un stationnement gratuit à proximité de mes lieux de travail, j'avais abandonné toute pratique cycliste.

J'ai eu tardivement un fils, et bien sûr, il a assez rapidement voulu jouer ou se déplacer en vélo. Eh bien, courir après un petit cycliste qui appuie bien sur ses pédales devient rapidement quasi impossible. **J'ai donc acquis tardivement une bicyclette** et j'ai redécouvert le caractère silencieux de ce mode de déplacement, la rapidité en zone urbaine, et un stationnement gratuit et facile à trouver.



Dans la foulée, ayant entendu parler de l'ADAV¹ (association qui au départ ne traitait que les problèmes des cyclistes, mais qui a étendu il y a bientôt 10 ans son objet social aux piétons), j'ai donc adhéré à cette asso, intéressé par les sujets qui y étaient abordés.

Il existe des associations, hors celles des cyclistes sportifs, qui ne s'intéressent qu'au vélo. **L'ADAV a fait le choix de s'intéresser au partage de l'espace public.** Cet espace public est objectivement abondant mais il a, jusque dans les années 80, essentiellement été utilisé pour favoriser le déplacement automobile.

La tendance s'est beaucoup inversée, et on le constate par la prise en compte par les pouvoirs publics de cette dimension, et les attentes des habitants pour regarder différemment la gestion de l'espace public.

Déjà comprendre que **l'espace public n'est pas gratuit**. Il est aménagé et entretenu, ce qui coûte. Ensuite **son nécessaire partage** entre, certes, des automobiles, mais également des piétons, des cyclistes, les EPDM (engins de déplacement personnel motorisés, type trottinettes électriques) et, à ne pas perdre de vue, les PMR (personnes à mobilité réduite). Cette dernière catégorie est très étendue, car beaucoup de situations de PMR ne sont pas visibles (malentendants, difficultés de vision, ...)

Donc voilà donc une large étendue de situations à traiter lorsqu'on procède à un aménagement. La réglementation nationale a bien intégré ces préoccupations, en adaptant le code de la route, et en définissant des standards d'aménagement.

Alors que fait l'ADAV et quelle est ma contribution ?

L'ADAV couvre l'ancienne région NPdC, et dispose de plus de 3.000 adhérents sur ce territoire. L'ADAV, qui dispose d'une bonne expertise d'usage, est associée sur l'ensemble du territoire aux projets d'aménagements de voirie. Compte tenu de la complexité de l'organisation de la gestion locale, cela amène l'ADAV à établir des conventions avec pas mal d'entités (Villes, coopérations communales, départements, région, ...). Ces conventions sont assises sur des subventions, ce qui permet à l'ADAV de disposer d'une solide équipe de salariés.

Mais, sans le bénévolat, l'ADAV serait juste un outil technique.

- C'est ainsi que nous faisons **des interventions dans les écoles élémentaires** pour permettre aux enfants de ne pas se mettre en danger sur la chaussée. Personnellement, je trouve ça très gratifiant, les enfants nous sont toujours reconnaissants.
- Nous sommes **en contact permanent avec les élus** de nos communes et nous sommes associés à leurs réflexions sur la gestion partagée de l'espace public.
- Nous organisons **des remises en selle** pour les adultes souhaitant renouer avec une pratique mise auparavant de côté.
- Nous organisons des **sorties balades** à l'arrivée des beaux jours, nous participons depuis plusieurs années au Lille-Hardelot avec le slogan « Droit au vélo tous les jours ».
- Et **une vélo école pour adultes** pour des personnes n'ayant jamais pratiqué la bicyclette.

Personnellement, habitant V d'Ascq, je fais quasiment tous mes déplacements en vélo, y compris pour faire mes courses, et j'ai redécouvert le plaisir du vélo-camping l'été, le long des vallées et des canaux, je n'ai jamais aimé grimper, et avec l'âge ...

François Loiseau

Améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées

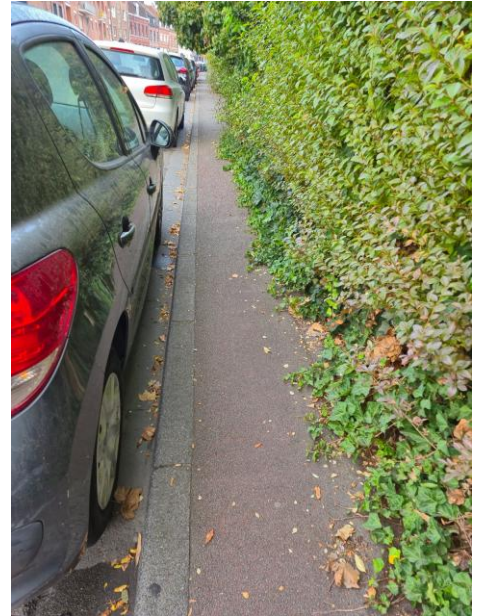
La poursuite du vieillissement de la population a conduit notre union locale CFDT des retraités à reprendre l'enquête sur l'accessibilité des territoires, interrompue à cause de l'épidémie de COVID. Deux villes ont été retenues : Lille et Lambersart car nous y avons un nombre important d'adhérents. Si cette démarche est utile pour les retraités, elle l'est également pour les handicapés, les poussettes d'enfants ou quiconque ne voulant pas trébucher en déambulant.

A Lambersart c'est une dizaine d'adhérents CFDT Retraités qui en fin d'année 2025, a visité 3 quartiers pour sensibiliser les passants par la remise d'un tract et en relevant toutes les entraves à la circulation.

Les difficultés constatées tenaient au mauvais stationnement des voitures, à l'étroitesse et l'encombrement des trottoirs, au manque d'entretien des haies, à des aménagements inadaptés, à des dépôts sauvages d'encombrants ou de raccordement de chargeurs de véhicules électriques non munis de goulottes de protection.

Forts de ce travail, nous avons envoyé nos constatations au maire et lui avons demandé une rencontre. Ce sont 3 conseillers municipaux chargés des personnes âgées, du handicap et de la mobilité auxquels se joignait un responsable de la voirie qui nous ont reçus le 20 janvier 2026.

Nous avons pu ainsi échanger sur les réponses qui pourraient être apportées en distinguant celles qui relèvent de la Métropole Européenne de Lille, de la ville de Lambersart ou de sa police municipale.



Utiliser les alternatives¹ à la voiture dans la MEL (épisode 2)

Dans l'édition 32 de notre journal (juillet 2025) nous évoquons les transports en commun² comme alternative à la voiture individuelle, quelques mots maintenant sur les « déplacements doux ».

Mieux que moi, dans la partie témoignage (page 2), François LOISEAU nous présente l'intérêt et le plaisir de l'utilisation du vélo, l'action de l'Association Droit Au Vélo qui agit en faveur du vélo, de la marche et pour le partage de l'espace public. Je complète son témoignage par quelques informations :



Vous n'êtes pas (plus) à l'aise à vélo, vous pouvez faire un stage de « remise en selle »³, **Le code de la route évolue**⁴, pour les automobilistes mais aussi pour les piétons, cyclistes (par exemple ces panneaux qui donnent la possibilité aux vélos de franchir les feux rouges mais sans donner de priorité) ou les zones de rencontre implantées dans certains quartiers et où « *Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.* »

La CFDT retraités Métropole Lilloise a des représentants au sein de la **Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)**⁵, Christian BARAZUTTI et Geneviève TIERS, qui peuvent porter nos demandes, nos contributions aux aménagements facilitant les déplacements et l'accessibilité.

Et se rappeler que **la mairie est le premier interlocuteur** pour les problèmes rencontrés dans nos déplacements au local (voir l'article sur l'accessibilité à Lambersart ci-dessus).

¹ Pour des raisons financières mais pour aussi contribuer à diminuer la pollution (la voiture étant une des principales sources en ville, contribuant ainsi à la perte d'espérance de vie) et les émissions de gaz à effet de serre.

² Métros, bus, tram et aussi les TER et bus Arc-En-Ciel utilisable avec un ticket à 1.25 € sur le territoire de la MEL.

³ <https://droitauvelo.org/Remise-en-selle-784>

⁴ Avec quelques mots clefs vous pouvez retrouver tous les panneaux du code de la route dont les plus récents.

⁵ <https://www.lillemetropole.fr/accessibilite-handicap>

Au congrès du SYNDICAT des SERVICES LILLE MÉTROPOLE

Vendredi 23 janvier Philippe représentait notre syndicat de retraités. Il nous parle de sa journée à ce congrès qui s'est tenu de 9 h à 16 h à HALL U NEED à Saint-André.

Comme d'autres partenaires (Syndex, Macif, Cezam) j'ai pu disposer d'une petite table et d'un temps de parole à cette occasion.

J'ai pu échanger lors de l'arrivée et durant les pauses avec une quinzaine de salariés et recueilli huit adresses mail. La méconnaissance de l'existence d'un syndicat de retraité est majoritaire ; quant aux autres ils ignoraient tout de notre activité : surpris que nous brassions autant de sujets, le logement, les établissements de soins, la fin de vie, les mandats CCAS..... et surtout notre tarification mutuelle via MGEN solutions.

Il faut maintenant envoyer nos informations, la plaquette « Salarié, retraité à la CFDT, j'y suis bien j'y reste » ainsi que la tarification mutuelle et leur rappeler les dates de la formation « Adhérent bientôt en retraite » des 24, 25 février et des 8, 9 avril.



Une journée intéressante pour les salariés et agréable pour les retraités grâce au cadre (ancienne manufacture) et l'accueil de l'équipe dirigeante qui a été reconduite avec un score *stalinien*, mais amplement mérité.

11ème Rencontre régionale des Secrétaires des Syndicats CFDT

Martine et Pierre ont participé, le 5 mars 2026, à cette rencontre en présence de Marylise LEON, secrétaire générale confédérale.



Perrine MOHR, secrétaire générale de l'URI HDF nous a présenté l'action revendicative sur la région et le rassemblement.¹ de plus de **3000 militants CFDT à Bercy** (ministère de l'Économie et de l'Industrie) le 20 janvier 2026. Ce rassemblement avait pour but de dénoncer la fermeture d'un grand nombre d'entreprises dans nos départements, provoquant des milliers de licenciements.

Une deuxième phase de cette action est prévue par les équipes CFDT sur le plan local en rencontrant et discutant avec les décideurs économiques et préfets des départements afin de les alerter sur les menaces de fermetures en amont.

Marylise LEON, après avoir échangé avec les militants durant la pause déjeuner, nous a présenté, en rappelant 2 de nos valeurs : solidarité et démocratie, les deux avant-projets de résolution (Interne et Revendicative) qui seront discutés au prochain congrès confédéral de juin 2026 à Bordeaux.

Nous l'avons informé de notre investissement et de celui des sections de notre syndicat dans la préparation du congrès confédéral avec l'organisation de débats avec nos adhérents et militants. A notre écoute, elle a pu entendre notre souhait de proposer, par le biais d'un amendement dans l'avant-projet de la résolution « Démocratie interne », la possibilité de prévoir pour les adhérents retraités CFDT « une cotisation minimale » et « coups durs » comme pour les adhérents salariés.

ACCUEIL des NOUVEAUX ADHERENTS RETRAITES

La commission Développement organise, chaque début d'année, une rencontre avec les nouveaux adhérents des 2 années précédentes (2024 et 2025).

Nous étions donc 30 retraités dont 13 nouveaux venus. Nous avons, en nous appuyant sur un diaporama, précisé les activités des retraités CFDT de la Métropole, puis présenté les activités de loisirs ainsi que les sorties culturelles.

Ensuite chaque nouveau retraité s'est présenté sur son parcours syndical, associatif, voire politique. Cette présentation nous a permis de mettre un nom sur un visage et réciproquement et ainsi de connaître un peu mieux les attentes de ces nouveaux adhérents.



Chaque nouveau retraité a pu faire le tour des stands des commissions (formation, S3C, info/com, protection sociale, loisirs, CEZAM/Mutuelle), avec un adhérent de sa Section. Cela a permis de se sentir accompagné pour l'intégration à cette grande famille.

Cet accueil 2026 nous a permis de détecter de potentiels militants retraités, soit lors de leur présentation, soit parce que nous avons découvert un « profil » nouveau qui nous a interpellés.

La rencontre a été plus intense que les années précédentes, pour preuve notre pot de l'amitié s'est déroulé plus tard que prévu.

Formation « BIENVENUE à la CFDT RETRAITES »

Ce sont neuf stagiaires de notre Syndicat qui ont participé à cette formation expérimentale organisée par les CFDT retraités régionale et national (URR et UCR) et animée par Maïté DRUELLE et Elizabeth RITZENTHALER de l'UCR.

Il s'agissait de proposer à des nouveaux adhérents, récemment en retraite, de mieux connaître le syndicat CFDT des retraités et ses activités.

Les stagiaires ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes par rapport à la CFDT retraités.

Celles-ci étaient nombreuses : « L'intérêt de la mutuelle, continuité de l'action syndicale, donner un coup de main, intégrer un collectif qui lutte contre l'arrivée de l'extrême droite, conserver un lieu d'organisation collective, importance de débattre, lien social » ...

Durant ces deux jours les militants auront découvert le syndicalisme retraité, son histoire, le lien avec l'Organisation CFDT, sa place, son rôle et ses missions.

Cette session qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, a permis au syndicat d'atteindre son objectif de fidélisation à la CFDT pour des militants lors de leur passage en retraite et de repérer les compétences.



CONFÉRENCE DÉBAT SUR LES 80 ANS DE LA SÉCU

Lundi 16 mars, ce sont quelques 35 adhérents qui ont écouté l'intervention d'Élodie Cerf de l'URI, qui a en charge le secteur des Santé Sociale. Elle a décliné le manifeste « La protection sociale que nous voulons » et a rappelé ce qui est notre modèle social qui permet à chacun de vivre dignement, qui soutient chacun tout au long de l'existence dans ses efforts pour s'émanciper et enfin rend possible la promotion sociale. Elodie nous a précisé la triple crise de notre modèle social qui concerne son financement, son efficacité et sa légitimité. La CFDT s'oppose à 4 « évolutions » :



- 1- La désaffiliation avec la possibilité d'opter pour une Sécurité Sociale privée.
- 2- La « priorité nationale » avec la volonté du RN de ne couvrir que les Français.
- 3- L'étatisation, qui mettrait fin au système de de cogestion (paritarisme),
- 4- et enfin la privatisation.

Tous ces écueils ont été repris par les nombreuses questions de la salle. Parmi celles-ci : « *trouver d'autres sources de financement que les cotisations, la tendance que l'on ne réduise nos droits qu'à l'aune d'un manque de financement, la difficulté pour les personnes âgées modestes de payer la même cotisation mutuelle que des retraités aisés, l'augmentation des pathologies du fait du vieillissement de la population... un questionnement lié à L'IA, qui va faire perdre un grand nombre d'emplois et donc baisser le financement de notre modèle basé sur les cotisations* ». Pierre Richard a pris comme Élodie une partie des questions ; elle se rapprochera de la Confédération pour des réponses aux questions plus pointues.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour des tartes du Panier Vert ainsi que des boissons concoctées de main de maître par Marcel.

Deux mois pour rencontrer les retraités ayant une pension modeste et répondre à une enquête !

Pour qui ? L'enquête vise prioritairement les retraités dont le revenu disponible se situe **en dessous du seuil de pauvreté (moins de 1288 € mensuel pour une personne seule et 1932 pour un couple)** et aux **revenus modestes (moins de 1850 € pour une personne seule)**

Pourquoi ?

- Pour établir un état des lieux et préciser notre cahier de revendications,
- Se faire connaître et se développer,
- Faire le lien avec le plan de lutte contre la pauvreté et du Pacte du Pouvoir de Vivre.

Comment ?

L'enquête en ligne, proposée par des militants, facilite la saisie et l'exploitation des résultats ; cependant une version papier est possible.

Agissez !

En répondant aux sollicitations de votre syndicat pour remplir le questionnaire, **en motivant** les personnes concernées de votre entourage à y répondre.

Deux millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté !

La revalorisation insuffisante des pensions ne permet pas le maintien du pouvoir d'achat **et impacte lourdement les retraités modestes**, notamment par la **hausse des dépenses incompressibles** (chauffage, alimentation, santé...).

La pension brute des femmes est inférieure de 37% à celle des hommes.

Formation syndicale

FORMATION du CONSEIL du SYNDICAT des RETRAITES de la METROPOLE les 12 et 13 FEVRIER 2026 à ARRAS

A la suite du Congrès du syndicat d'octobre dernier à HOUPLINES, il avait été décidé de mettre en place deux journées de formation d'équipe du Conseil issu de ce congrès.

Pour cela, Il avait été convenu de la tenir **en internat à la Maison diocésaine d'ARRAS** les 12 et 13 février 2026.

L'objectif de ces deux jours était **d'accroître la cohésion du conseil** du syndicat CFTD des retraités de la Métropole Lilloise favorisant ainsi le travail d'équipe, se donnant **des outils pour plus d'efficacité** dans notre fonctionnement et élaborant **un plan de travail**.



Celui-ci déterminera **les priorités et la répartition des tâches** pour les quatre années à venir jusqu'au prochain congrès.

Vingt-deux des trente conseillers étaient présents, certains étant excusés pour raison de santé ou raisons familiales. Il convient ici de souligner l'investissement des militants qui, rappelons-le, sont des bénévoles donnant du temps au collectif.

Ces deux jours ont été denses tant par l'importance et la qualité du travail effectué que par les moments de convivialité.

Le tour de table a permis de mieux se connaître et les participants ont ainsi montré **la richesse de leurs engagements personnels, professionnels, associatifs et politiques** au cours de leur vie. Rien n'est dû au hasard !!!

Des moyens simples, mais efficaces, et **le travail en petits groupes** ont apporté la technique.

La qualité de l'animatrice, en charge du dossier « formation » à l'Union Confédérale des Retraités (UCR) mais également membre de notre syndicat a permis ce travail, le menant d'une main de maître et aussi dans la bonne humeur.

Il en est sorti **une équipe renforcée, des pistes pour améliorer** notre fonctionnement et pour élaborer **notre plan de travail**. Celui-ci sera mis en place le plus rapidement possible au cours de ce semestre.

Les objectifs ont donc été atteints. Il ne reste plus qu'à appliquer les méthodes proposées et récolter les fruits de ces deux jours.

Congrès de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Hauts de France à Wallers du 26 au 28 novembre 2025. Faire Collectif !

Michèle nous parle d'un congrès riche, dans un lieu chargé d'histoire syndicale, d'intervenants de qualité, de la diversité et la gravité des sujets abordés, d'une résolution adoptée à 94,60%, des stands nombreux : des infos. des contacts. des partenaires et une organisation au top !

Interventions des syndicats :

Les sujets de préoccupation :

Complexité du monde et de l'action syndicale, des enjeux et des défis. La situation industrielle de la région et la désolation des pertes d'emploi ; la montée de l'extrême droite, le bouleversement majeur provoqué par l'arrivée de l'IA, la transition professionnelle, l'activité des seniors, la formation syndicale, la cotisation syndicale, les mandatés, les salariés de l'URI, l'amélioration au sein de l'URI depuis 4 ans. Notre intervention a porté, comme convenu au conseil, sur la nécessité pour les retraités d'être plus visibles au sein de l'interprofessionnel (trop d'adhérents ne poursuivant pas leur adhésion au départ en retraite), et à la plus-value apportée par nos participations aux actions syndicales.

Débats autour de la démocratie

- Gilles Finchelstein « La démocratie à l'état gazeux »

L'auteur analyse la transformation profonde du paysage politique français, de la disparition du clivage gauche-droite à l'instabilité croissante des électeurs, en passant par la montée des populismes.



- Gaby Bonnand secrétaire national CFDT de 2002 à 2010 « Réformisme »

« La politique ne s'accorde pas de la parole partisane... Quand on agit on fait du politique, on transforme notre environnement... »

En France, il est difficile de faire des compromis, il y a la culture de la conflictualisation, les réformistes sont des « mous », des « traîtres ». Le sentiment de danger face à la montée des extrêmes, la violence et la banalisation du RN nous préoccupent ...

La réponse est « entre nos mains » : Refus des idéologies totalisantes, implication des individus dans la transformation sociale, et la place des syndicats...

Présentation de l'ouvrage « Essentiels si essentiels »

Véronique Achille-Revillod, secrétaire générale de la CFDT services¹ et Nadia Lamda. Il y a 5 ans, au moment du premier confinement de la pandémie, les travailleurs de première ligne et de seconde ligne ont été nos héros. Où en sont les attentes de ces hommes et femmes ? Nos « essentiels » sont les grands oubliés d'aujourd'hui, stoppés sur le chemin vers le progrès social. et en première ligne également de la violence de la société post COVID

Nous sommes tous concernés : soyons des « usagers éclairés »

Soirée émotion

« le dernier compromis »

film documentaire sur Laurent Berger et son engagement syndical en présence de la réalisatrice Anne Fontenau.



¹ 72 branches professionnelles (commerces, hôtellerie, restauration collective, agents de sécurité, assistants maternelles, propreté...) féminisation des emplois, salaires planchers tout au long de la carrière, temps partiels subis, risques, TMS et psychologiques...)

La CFDT face aux menaces sur la démocratie

Cette rencontre organisée¹ à la bourse du travail de Lille dans le cadre de nos orientations confédérales pour la démocratie et contre les idées d'extrême droite aura permis de réunir 50 adhérents et militants de notre territoire afin de débattre, d'écouter et de déterminer collectivement ce que nous pouvons faire dans les mois qui viennent contre la montée des idées d'extrême droite aux antipodes de nos valeurs CFDT.

« Le fascisme ne se lève pas dans les pays développés comme la tempête en une nuit. Il est d'abord rampant, dissimulé, ordinaire. Il progresse par les milles voies de la haine, avivée par les difficultés économiques.

Il s'empare des cœurs avant de pervertir les esprits puis de prendre le pouvoir. »

Robert BADINTER, en 1984

Dans un premier temps, les militants présents ont été invités à s'exprimer sur **leurs perceptions de la démocratie et le rôle du syndicalisme** : *« Perte de sens et de repères, déficit d'une information claire et vérifiée, influence des réseaux sociaux, besoin de revenir aux formations d'éducation populaire pour nourrir nos réflexions, parler avec les adhérents proches du RN, les écouter et expliquer que nos valeurs CFDT sont incompatibles avec les idées d'extrême droite » ...*

La parole a été donnée à **Jean Gabriel PRIEUR**, représentant d'ATD Quart Monde, membre du Pacte du Pouvoir de Vivre². Il a témoigné en quoi les personnes issues du Quart Monde pouvaient être influencées par les idées d'extrême droite et comment le mouvement, avec ses bibliothèques de rues, ses universités populaires et ses équipes locales, lutte contre l'exclusion, la pauvreté et l'isolement et agit auprès de ses militants contre ces idées.

Un apport européen présenté par **Henri LOURDEL**, membre de la FERPA³, nous a éclairé sur les menaces pour la démocratie européenne orchestrées par les attaques coordonnées des partis d'extrême droite au parlement européen (votes nationalistes et en contradiction avec la construction européenne).

Pour conclure, Il a été proposé aux participants d'élaborer **« le mur des résistants »**. La parole a été donnée à **Françoise RICHARD**, membre du Réseau national CFDT « pour la démocratie et contre les idées d'extrême droite » et à **Emilie OUCHET** de la Confédération.

Des pistes de travail ont été dégagées : mettre en place des groupes de veille, repérer les discours de haine, informer, organiser le débat, mettre des outils à disposition des syndicats, s'indigner contre toute situation de discrimination, mieux former nos adhérents sur nos valeurs fondamentales.

Les discussions se sont prolongées par un moment convivial avec invité·e·s et participant·e·s. ¹Étaient impliqués dans la co-organisation de cette conférence la CFDT Hauts de France, l'UTI CFDT de la Métropole Lilloise et notre syndicat de retraités de cette métropole.

² <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

³ Fédération européenne des retraités et personnes âgées <https://ferpa.org/fr/>

Pour aller plus loin : quelques documents CFDT

Pour une école qui émancipe, contre les idées d'extrême droite 22 pages très pratiques de la CFDT Formation et enseignement privés. <https://fep.cfdt.fr/upload/media-library/2026/03/11/f4e57999-60d2-4231-a867-fc9f7ff2d632.pdf>

Le livret des journalistes CFDT « pour-jouer-notre-rôle-démocratique/ face à l'extrême droite » <https://cfdt-journalistes.fr/2025/12/02/face-a-lextrême-droite-plus-que-jamais-journalistes-un-livret-pour-jouer-notre-role-démocratique/>

Un vrai/faux des positions du RN sur la protection sociale https://arc.cfdt.fr/portail/tract-contre-l-extreme-droite-112055069_CFDTARCDocument

Un congrès CFDT ça se prépare ... démocratiquement !



Le Palais 2 Atlantique, où se tiendra le congrès de Bordeaux.

Il est ici utile de rappeler que la CFDT c'est une union d'environ 1100 syndicats. Le congrès qui se tient en juin rassemblera des délégués de ces 1100 syndicats¹, et ce sont eux qui peuvent déposer des amendements, voter sur les textes et élire le Bureau National ainsi que les membres d'autres instances. Plusieurs sections de notre syndicat se sont réunies², en invitant leurs adhérents, afin de proposer des amendements et **notre conseil, réuni le 4 mars, en a retenu 23 sur les 38 proposés** après avoir éventuellement fait des modifications¹. Trois exemples de propositions d'amendement :

Une modification de l'article 0.3 **pour aller plus loin que l'urgence climatique**. « *La première d'entre elles, c'est l'urgence écologique, pourtant reléguée à l'arrière-plan. Le climato scepticisme et le manque de souci pour la biodiversité prospèrent au fur et à mesure que la recherche et la science sont volontairement décrédibilisées. Dix ans après l'Accord de Paris...* »

« *La CFDT ouvrira dans le mandat le chantier de l'extension de la prise en charge de la totalité des coûts par l'assurance maladie en vertu du principe « payer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins »* il faut noter qu'il y avait eu plusieurs propositions d'amendements différents, des avis divergents à l'intérieur du conseil et ce sont les discussions qui ont abouti à ce texte de compromis adopté à la quasi-unanimité.

Une proposition de cotisation « Coup dur » est ajoutée. « *Grâce à des travaux participatifs, et à la suite des Rendez-vous des syndicats, nous proposons d'officialiser la cotisation « Coup dur », à partir de l'exercice 2028, pour permettre à un adhérent confronté à une difficulté de voir temporairement le montant de sa cotisation revu par le syndicat. Ce dernier en lien avec l'adhérent sera garant du suivi.* »⁴. C'est le souci d'égalité entre salariés et retraités et de la prise en compte de situations financières difficiles pour certains retraités (coup dur) de même que des pensions modestes ou des séjours en EHPAD avec un reste à vivre insuffisant qui a amené à cette proposition d'amendement.

La suite ce sera la réunion de la commission des amendements début avril puis du bureau national fin avril qui retiendra ou pas les amendements proposés.

Le conseil de notre syndicat se prononcera fin mai sur les textes, et sur les personnes à élire.

¹ Seuls les syndicats ayant au moins 200 adhérents peuvent envoyer des délégués au congrès, et notre syndicat avec près de 900 adhérents en aura deux, qui seront Pierre RICHARD et Martine WARNIER, candidatures actées par le conseil du 24 mars.

² Armentières, Roubaix/Tourcoing (réunis pour l'occasion), Lille et la SSR CFDT efrp 59/62 (ancien Sgen).

³ Pour voir le détail des amendements retenus <https://utr-cfdt-lille.fr/index.php/2026/02/01/congres-cfdt-bordeaux-2026/> mot de passe CFDT2026

⁴ C'est l'exacte reprise d'un article inclus dans la partie concernant la cotisation des salariés.

Retour sur le congrès d'HOUPLINES de notre syndicat de retraités le 2 octobre 2025

Dans le précédent journal nous avons consacré 4 pages aux moments les plus importants de ce congrès.

Un article en ligne¹ reprend l'intégralité des textes adoptés et une vidéo, d'un peu plus de 3 minutes réalisée par Jean-Pierre MAÏA, adhérent de notre syndicat.



Pensions, minimum, Aspa, impôt sur le revenu, etc..

PETITES RETRAITES / MINIMUM VIEILLESSE / ASPA¹ et succession : voici ce que l'État peut réclamer à vos héritiers en 2026.

Le seuil de récupération de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), sur succession passe à 108 586 € **en 2026**.

Derrière ce chiffre, un mécanisme que la plupart des familles découvrent trop tard.

Chaque mois, l'ASPA verse jusqu'à **1 043,59 € à un retraité seul pour compléter sa pension**. Mais cette aide n'est pas un don. L'État peut en réclamer le remboursement sur succession au décès du bénéficiaire.

Selon la DREES, **près d'un retraité éligible sur deux renonce à cette allocation, le plus souvent par peur de la récupération sur succession....**

https://www.senioractu.com/Aspa-et-succession-voici-ce-que-l-Etat-peut-reclamer-a-vos-heritiers-en-2026_a27431.html

¹ <https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F16871>

IMPÔT sur le REVENU 2025

Voir aussi les possibilités de **déductions du revenu**, de **réductions** et de **crédits d'impôts** : sur le site CFDT guide pour l'autonomie : <https://www.cfdt-retraités.fr/10-Les-dispositions-fiscales-et-sociales>

TAUX 2025 et 2026 des cotisations CSG, CRDS, CASA et RC (retraites complémentaires).

Tableau complet des seuils, taux et exonérations possibles sur le site CFDT Retraités :

<https://www.cfdt-retraités.fr/CSG2026>

Union locale des retraités CFDT de Roubaix

Cérémonie de pose d'un Stolpersteine¹, en mémoire de Henri Terryn, employé, puis journaliste, militant communiste et résistant ; il est arrêté le 2 juillet 1941 rue du Grand Chemin à Roubaix et remis à la Gestapo. Emprisonné et malgré la torture, il ne parle pas. Il est fusillé le 31 mai 1942 à 34 ans. Les Stolpersteine « **pavés de la mémoire** » sont une création de l'artiste berlinois Gunter Demning, qui honorent la mémoire d'une victime du nazisme ; ils sont encastrés dans les trottoirs devant le dernier domicile des victimes.

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Stolpersteine>



Le dossier pour la **médaille du bénévolat** a été déposé par Hubert Delesalle, de l'UTI pour **Gérard Vancoillie**, en tant que militant CFDT métaux, puis retraité, depuis 1968 : une belle carrière !



Cette cérémonie a rassemblé un large public, avec des représentants d'associations diverses : sportives, culturelles, à caractère social ; une assemblée bienveillante, sensible aux parcours de chaque bénévole, jeune ... ou jeune depuis longtemps....

Une belle occasion de valoriser la CFDT et ses valeurs, la place des retraités, leur aspiration à vivre « dans la dignité ».

Agenda

Les activités prévues lors de la parution du journal peuvent toujours être remises en cause : pensez à vérifier régulièrement le site. Des dates sont très lointaines, notez les dès maintenant dans vos agendas.

Pour information : calendrier de nos réunions d'instances du 2^{ème} trimestre 2026 :

Bureaux du syndicat : 7 avril, 12 mai, 16 juin conseil du syndicat : 19 mai, 30 juin

Rencontre des mandatés (CCAS, CDEA, CIA ...) : 1^{er} juillet

Commissions : développement 26 mai après-midi.

Sections : **AG ULR Armentières** jeudi 30 avril, 14 h Bourse du travail place Jules Guesde

AG ULR Roubaix/Tourcoing Mardi 28 avril à 14h30 à la Maison des associations au 100 rue de Lille à Tourcoing. L'intervenant invité est Mr Vantroys de la Ligue Des Droits de L'homme.

SSR S3C : une permanence se tient tous les mardis matin à la bourse du travail de Lille, la réunion annuelle se tiendra le 15 octobre à Arras.

Sortie 9 avril du syndicat à Vaucelles et le Cateau-Cambrésis.

Formation : envoyer un mél à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr si vous êtes intéressés.

- "Savoir argumenter" les 27 et 28 avril 2026 à Arras (URR/UCR) ;
- "Logement cadre de vie" le 6 et 7 mai 2026 à Arras (URR/UCR) ;
- "Comment répondre aux questions retraites" le 21 mai 2026 à Arras (URR/UCR) ;
- "Ecrire pour être lu" les 17 et 18 septembre 2026 à Arras (URR/UCR) ;
- "Systèmes de retraites" (il faut avoir suivi la formation "répondre aux questions retraites") les 13 et 14 octobre 2026 à Arras.



Ce congrès de la CFDT concerne tous les adhérents ! on y votera la résolution qui sera notre feuille de route jusqu'en 2030 et on élira l'équipe (le Bureau national) qui la mettra en œuvre.

Toutes nos structures (syndicats d'abord, URI, URR, UFR ...) devront la prendre en compte dans leurs propres décisions. Voir article dans ce journal-page 10.

Votre information en ligne ! <https://www.cfdt.fr/> . Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI, fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES.

Le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/>, **notre adresse** metropolelilloise@retraites.cfdt.fr et notre page **Facebook** (chercher Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise).

Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à des articles.

Peut-être avez-vous aussi des compétences, des ressources ... qui peuvent être utiles pour votre syndicat : relations avec les médias, compétences numériques, contacts pour les activités de loisirs, de culture ... ou autres. Faites-le nous savoir.

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine du syndicat CFDT des Retraités Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
ISSN 2606-9628 - Abonnement 8 € - le n° 2 €

Directeur de publication : Pierre RICHARD Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE

Maquettage : Jacques DESCAMPS Relecture : Annick LESTIENNE. Ont participé à la rédaction de ce journal :
Philippe CATRICE, Jacques DEVODDERE, Francois LOISEAU, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK,
Pierre RICHARD, Martine WARNIER.

